

Règles de la sécurité à vélo

Règles de la sécurité à vélo

- Portez un casque de vélo homologué CSA correctement ajusté.
- Assurez-vous que la taille du vélo est appropriée.
- Portez toujours des chaussures à avant fermé.
- Déplacez-vous en file indienne sur la route.
- Circulez sur le côté droit de la route, dans le sens de la circulation.
- Ne circulez pas sur les rues achalandées.
- Circulez sur les trottoirs ou les sentiers uniquement aux endroits permis.
- Traversez la rue accompagné(e) d'un adulte.
- Arrêtez à tous les panneaux d'arrêt.
- Arrêtez à toutes les intersections (par exemple, entrées d'auto, sentiers, trottoirs).
- Entretenez bien votre vélo.

Méthode pour le réglage approprié d'un vélo

- Les deux pieds doivent être à plat sur le sol lorsque vous enfourchez le vélo.
- Réglage de la selle : lorsque vous êtes assis(e) sur le vélo, vos orteils doivent toucher le sol de chaque côté du vélo.

